

Publié le 24 novembre 2010

Altorf : Une deuxième vie pour un presbytère

Le Foyer de la Basse Bruche, société d'économie mixte créée en 1956, a réussi à garder dans le patrimoine public le presbytère historique d'Altorf, dans le Bas-Rhin. La création de logements sociaux par un cabinet d'architectes spécialisé permettra de financer la réhabilitation du site historique tout en respectant l'authenticité des lieux.



C'est une victoire pour le [Foyer de la Basse Bruche](#), société intercommunale de construction de Molsheim et environ. L'ancien presbytère d'Altorf, qui menaçait de tomber en ruine ou dans les mains d'un opérateur privé, va être réhabilité tout en restant dans le domaine public. Cette figure du patrimoine local, qui a connu un passé plutôt tumultueux, va ainsi pouvoir traverser avec sérénité les prochaines décennies. « Détruite en partie pendant la Guerre des paysans en 1525 puis pendant la Guerre de 30 ans, entre 1618 et 1648, cette abbaye bénédictine avait même été laissée à l'abandon pendant la Révolution, avant de devenir presbytère lors du Concordat de 1801 », explique Bernard Troestler, gérant du Foyer de la Basse Bruche qui compte 14 salariés et gère plusieurs centaines de logements. Parmi les atouts du site, situé à 2 km de Molsheim et à 10 km d'Obernai (Bas-Rhin) : un superbe escalier du XVIIIe siècle et une façade Renaissance.

Consciente de la valeur historique de ce bâtiment, la municipalité avait bien lancé plusieurs projets au cours des dernières années qui s'étaient tous heurtés à l'ampleur des travaux à réaliser et au montant de l'investissement nécessaire.

Le tour de force du Foyer de la Basse Bruche est d'avoir pu développer une stratégie capable de préserver le site en lui apportant une indispensable valeur ajoutée grâce à la création de logements sociaux. Le bail emphytéotique passé entre la société et la municipalité d'Altorf, permettra à la commune de totalement récupérer son bien dans 45 ans. En attendant, le site va connaître une réhabilitation complète grâce au travail d'un cabinet d'architectes spécialisé, Prestim Réhabilitation, qui va non seulement respecter l'authenticité des lieux, mais aussi aménager 11 logements sociaux qui seront certifiés BBC (Bâtiments basse consommation), grâce au travail de 17 artisans spécialisés ou reconnus pour leur savoir-faire. Budget global de l'opération qui durera un an : 1,065 million d'euros. « Le principe de réversibilité sera appliqué et l'existant sera conservé », commente Christophe Boule, gérant du cabinet d'architectes et spécialiste des monuments historiques.

La municipalité d'Altorf continuera à gérer en direct la salle paroissiale et le caveau qu'elle aménagera. Elle restera également compétente dans l'attribution des futurs logements, des F2 au F5, qui permettront à des jeunes, des seniors ou même des familles, de rester vivre dans le village.

Par Marie-Anne RAMAZZINA